



COMMUNE DE VEYRAS

ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la commune de Veyras est convoquée le

Lundi 24 août 2020 à 20 heures

à la salle de gymnastique.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 9 décembre 2019
3. Lecture des comptes 2019
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2019
5. Divers

Après cette séance officielle qui ne devrait pas durer plus d'une heure trente, nous vous proposons une discussion libre, hors protocole, afin d'échanger sur des sujets communaux qui vous tiennent à cœur.

Les comptes 2019 ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée primaire peuvent être consultés sur notre site Internet www.veyras.ch ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE